

Gradignan, le 14/02/2026

Ce vendredi 13 février 2026, vers 11h20, lors de l'exécution d'une affectation en cellule au 5^e étage du bâtiment A, un détenu déjà signalé pour sa dangerosité, refusant son placement, n'a pas hésité à agresser les personnels.

Sans la moindre hésitation, cet individu a bousculé puis frappé au visage, à coups de poing, deux agents qui tentaient de le maîtriser. Un troisième collègue, intervenu en renfort, a également été blessé lors de la maîtrise de ce forcené.

Pris en charge en début d'après-midi par l'assistante de prévention, nos collègues ont pu recevoir les soins nécessaires et faire constater leurs multiples blessures dans un centre hospitalier.

L'UFAP UNSa Justice de Bordeaux-Gradignan tient à saluer le courage, le sang-froid et le professionnalisme de ces personnels, confrontés une nouvelle fois à un déchaînement de violences intolérables.

L'UFAP UNSa Justice de Bordeaux-Gradignan accompagnera nos collègues dans l'ensemble de leurs démarches administratives et pénales.

L'UFAP UNSa Justice de Bordeaux-Gradignan exige des sanctions disciplinaires maximales à l'encontre de cet individu ainsi que son transfert immédiat à l'issue !

Le bureau local de
Bordeaux-Gradignan